

## Althen-des-Paluds : découvrez le programme complet du marché de Noël



Le traditionnel marché de Noël d'Althen-des-Paluds se tiendra du vendredi 2 au dimanche 4 décembre sur la place de l'Europe. L'inauguration du marché aura lieu le vendredi soir à 19h.

Le marché de Noël d'Althen-des-Paluds se déroulera du 2 au 4 décembre sur la place de l'Europe. Cette année encore le comité des fêtes, en partenariat avec la municipalité, a concocté un programme gourmand et animé pour toute la famille. 30 chalets de producteurs, créateurs, artisans locaux et associations seront à retrouver tout comme l'incontournable cochon grillé/frites, qui avait rencontré le succès l'an passé, ainsi que les huîtres et coquillages,



18 décembre 2025 |



Ecrit par le 18 décembre 2025

Cette année pas de gospel dans l'église, mais des concerts de chants de Noël provençaux du comtat et de la basse-Provence, par l'ensemble vocal comtadin Monique Sarrade qui chantera entre autres, des chants de Noël de Nicolas Saboly, le vendredi et le dimanche soir. La chorale des frères Carmes se produira le samedi soir et toujours dans l'église, les visiteurs pourront admirer une grande crèche réalisée par l'association paroissiale.

Pour les enfants, la ferme pédagogique sera présente ainsi que les promenades en calèche. Les toutpetits et les plus grands pourront écouter les comptines et histoires de Noël dans le chalet de la bibliothèque et pourront également poster leur lettre au Père-Noël dans la boîte aux lettres prévue à cet effet. Une nouvelle animation gratuite à destination de toute la famille sera proposée : les vélos de l'impossible. Toutes sortes de vélos, du plus simple au plus original, seront à disposition des visiteurs pour des tours d'essais.

18 décembre 2025 l



Ecrit par le 18 décembre 2025



CONTACT: Sandrine Voillemont | comitedesfetes@althendespaluds.fr







J.R.

## Michel Terrisse, maire d'Althen-des-Paluds, 'Impossible d'obtenir des financements à taux fixes!'



Michel Terrisse, le maire d'Althen-des-Paluds n'arrive pas à obtenir des financements à taux fixes pour engager des investissements sur sa commune. En cause ? Le rejet des prêts de certaines collectivités par les établissements bancaires pour cause de taux d'usure trop bas. Conséquences ? Les investissements des collectivités territoriales sont à l'arrêt. Fâché, l'édile décide de saisir le Député de la 3e circonscription, les Sénateurs, l'Association des Maires de



## France, l'Association des Maires de Vaucluse et l'Association des Maires Ruraux de Vaucluse sur le problème. Comme lui d'autres maires se sentent dans l'impasse.

«Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous faire financer à taux fixe, relate Michel Terrisse, maire d'Althen-des-Paluds. Pourquoi ? Parce que le calcul du taux de l'usure se fait sur trimestre -1. Or, nous subissons une forte et rapide remontée du taux d'inflation et des taux des prêts bancaires. Le taux d'usure est devenu plus faible que ce que les banques doivent appliquer, leur taux de refinancement ayant augmenté. Si elles ajoutent leur marge plus les assurances qui entrent dans le TEG (taux effectif global), les banques sont au-dessus du taux d'usure et ne peuvent donc pas prêter à taux fixe, mais à taux variable. »

#### Les taux d'emprunt ? Sur le long terme ça change tout !

« Par exemple, la Caisse d'Épargne prête à Althen-des-Paluds à 2% + sa marge à 0,5 ce qui fait un prêt à 2,50% pour un emprunt sur 30 à 40 ans, sauf qu'il y a 3,4, mois en arrière, le taux de prêt bancaire était à 1,30%, et cela change tout, analyse l'ancien banquier. Or, les banques ne veulent pas proposer de crédit à taux variable 'capé' c'est-à-dire avec un taux maximum qui ne serait pas dépassé. Nous collectivités, sommes un peu coincées car pour investir, nous sommes obligées d'emprunter et ne voulons pas prendre le risque d'un taux variable.»

#### Agrandissement de l'accueil de loisir, du restaurant et de la cuisine

«Nous avons actuellement un projet qui se monte à un peu plus 1,8M€, qui nécessite d'emprunter 800 000€ pour boucler le plan de financement. Je vais donc accepter le taux de la Caisse d'Épargne qui est à 2,50%. Ce sera pour financer l'agrandissement de l'accueil de loisirs, la démolition-reconstruction du restaurant scolaire et la cuisine qui sera elle-aussi agrandie et mise aux normes CSCCT (Commission santé, sécurité et conditions de travail) et 'marche en avant' (Ndlr : démarche qualitative de l'hygiène où les produits sains ne croisent pas les produits souillés de la fabrication des repas jusqu'à leur consommation).»

# Althen-des-Paluds : une plateforme pour les déchets verts des Sorgues du Comtat

18 décembre 2025 |



Ecrit par le 18 décembre 2025



En service depuis le début de l'année, la nouvelle plateforme de récupération et de valorisation de déchets verts vient d'être inaugurée par la Communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat à Althen-des-Paluds. Une solution écologique et économique, mais aussi pratique pour les particuliers.

Mettre en place une plateforme de récupération et de valorisation de déchets verts. C'est la solution imaginée par les élus des Sorgues du Comtat. Implantée à Althen-des-Paluds, cette plateforme a pour objectif principal d'éviter le débordement des déchetteries intercommunales, tout en continuant de respecter l'environnement. Le coût de cet aménagement s'est élevé à 266 500€. Il a été subventionné à moitié par le Département dans le cadre du plan de relance 'Plus en Avant' et à 20% par la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

#### Capacité de 300 tonnes

Cette plateforme de 3750m2 et d'une capacité de dépôt de 300 tonnes est réservée aux services espaces



verts en opération dans les communes de Monteux, Althen-des-Paluds, Bédarrides, Pernes-les-Fontaines et Sorgues. Elle permet donc de désengorger les déchetteries de ces deux dernières pour y favoriser le dépôt des déchets des particuliers et d'éviter les brûlages, illégaux depuis 2011. Pour ce faire, deux box d'une capacité totale de 600m3 sont installés sur la plateforme. Des bennes de 30m3 sont quant à elle disposées dans les cinq Centres techniques communautaires (CTC) ainsi qu'au lac de Monteux pour que les agents des espaces verts y déposent quotidiennement les déchets prévus pour.

#### Protection de l'environnement

Les différentes installations s'inscrivent dans une démarche de protection de l'environnement puisque les déchets déposés dans les bennes sont collectés en masse avant d'être apportés à la plateforme pour éviter trop de déplacements. La plateforme va également permettre aux Sorgues du Comtat de faire des économies. À terme, les déchets collectés seront broyés puis réutilisés sous forme de paillage organique ou de terreau par les agents des espaces verts. Ce recyclage permettrait ainsi d'économiser environ 2 000€ par an, selon une estimation de la Communauté d'agglomération.

## Journées du Patrimoine, à la découverte des 5 villes de la Porte du Ventoux

#### Monuments et vestiges à l'honneur

La ville de **Pernes les Fontaines** propose de découvrir ou de redécouvrir les richesses de la ville avec la visite de ses 4 musées : Musée du Costume Comtadin, Musée du Cycle, Musée de la Résistance, Musée Fléchier. Les 18 et 19 septembre de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.

D'autres joyaux à découvrir : La Tour Ferrande du XIIème siècle et ses fresques du XIIIème siècle, l'Eglise Notre-Dame de Nazareth, l'ancien Hôtel particulier de Brancas pour admirer les salons à l'étage, la petite chapelle Notre-Dame des Abcès, la première terrasse de la Tour de l'Horloge pour avoir une superbe vue sur le géant de Provence.

Sur la place de la Juiverie, un bain rituel juif, Mikvé 2, datant du XVIème siècle, a été découvert suite aux fouilles archéologiques de 2016. Visite possible sans réservation par groupe de 10 personnes maximum en présentant un pass sanitaire valide, de 10h à 12h et de 14h30 à 18h.

Du côté de Sorgues, l'association «Visites Privées en Provence » nous dévoilera le riche passé de cette ville à travers ses monuments et de ses vestiges. Dimanche 19 septembre à 17h. Gratuit sur réservation au 04 90 61 31 04 le point de rdv sera donné lors de l'inscription. limité à 30 pers. Durée : 1h30.



#### Les arbres à l'honneur, un patrimoine botanique inestimable

A **Bédarrides** et à **Monteux**, ce sont les arbres qui seront à l'honneur : avec «Mille et une plantes», pour découvrir la petite et la grande histoire de ces arbres du quotidien.

A Bédarrides, la découverte des arbres du centre-ville a lieu le samedi 18 septembre à 14h30. A Monteux, c'est le dimanche 19 septembre à 14h30 pour une visite commentée sur les arbres du Parc du château d'eau. Gratuit sur réservation au 04 90 61 31 04. Visite dès 6 ans. Le point de rendez-vous sera donné à l'inscription. Limité à 30 personnes.

#### Une médiation théâtrale

Le temps d'un après-midi, les conteuses et conteurs du Trac (Théâtre rural d'animation culturelle) de Beaumes-de-Venise nous plongent dans une atmosphère lyrique grâce à une balade contée sur la nature qui entoure **Monteux.** Samedi 18 septembre de 15h à 17h30. Départ de la porte Neuve. Gratuit. 04 90 66 97 48 & 04 90 61 15 91.

#### Althen-des-Paluds, de l'église à la mairie : un village qui s'est battu pour exister !

L'Association Les Sorgues vertes nous dévoilera les anecdotes historiques de son centre ancien, de l'ancienne chapelle devenue mairie, à la nouvelle église, une courte balade sur la rue principale d'Althendes-Paluds évoquera les efforts des habitants des marais (ou paluds) de Monteux pour que leur territoire accède au statut de commune... Dimanche 19 septembre à 16h, rendez-vous à l'Église Notre-Dame de l'Assomption. Gratuit. Plus d'informations au 06 60 48 84 68. Durée 1h.

Programme détaillé au 04 90 61 31 04 et sur www.porteduventoux.com

### AMV: les deux maires font la paire

18 décembre 2025 l



Ecrit par le 18 décembre 2025



L'Association des maires de Vaucluse (AMV) vient d'élire son nouveau président, ou plutôt ses nouveaux présidents. Le scrutin s'est déroulé à la salle de l'Arbousière à Châteauneuf-de-Gadagne où les édiles du département ont donc désigné leurs représentants ainsi que le conseil d'administration de cette structure fédérée au sein de l'Association des maires de France (AMF).

A cette occasion, le duo Jean-François Lovisolo, maire de La Tour-d'Aigues, et Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue a été élu par 119 voix sur les 122 électeurs présents (3 votes blancs). Une élection sans grand suspense puisqu'il n'y avait que cette double candidature en lice. Si la mise en place d'une 'doublette' à la présidence de l'AMV n'est pas inédite, ce scrutin officialise cependant pour la première fois le principe d'une co-présidence partagée. En effet, lors de la précédente élection en 2014 afin de désigner le successeur de Jean-Pierre Lambertin, maire sortant de Lapalud, le socialiste Jean-François Lovisolo, l'avait emporté d'une très courte tête devant son opposant de droite, Pierre Gonzalvez. Considérant que l'AMV est avant tout un outil apolitique au service des élus du territoire, le maire de La Tour-d'Aigues a alors immédiatement proposé à son concurrent malheureux le principe d'une co-présidence aussitôt acceptée par son rival.

#### «Continuer à œuvrer pour l'intérêt général.»

« Nous nous sommes rendus compte qu'aller au-delà des clivages politiques a permis de faire avancer les



dossiers et les projets de l'AMV et de ses élus, reconnaît Jean-François Lovisolo. Cette dynamique, nous voulons l'amplifier car nous voulons continuer à œuvrer pour l'intérêt général. » Durant ces 6 dernières années, cette nouvelle direction bicéphale, un maire de chaque bord politique avec l'un, représentant les petites communes, et l'autre, les villes plus importantes, semble en tout cas avoir convaincu leurs homologues vauclusiens. Il restait toutefois à formaliser, pour la première fois, cette bi-présidence par un vote qui, pour l'occasion, s'est transformé en plébiscite. Dans la foulée, l'assemblée des maires de Vaucluse a ensuite aussi désigné à l'unanimité les 34 membres de son conseil d'administration\*. « Nous n'avons voulu écarter personne car toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Nous avons donc pris tout le monde, puisque les statuts le permettent, afin de conserver cette vision œcuménique, précise Pierre Gonzalvez. Comme cela, tous ces élus pourront participer à nos travaux. » Le nouveau conseil d'administration se réunira à la rentrée pour élire le bureau de l'AMV et procéder ensuite à la répartition des membres dans les différentes commissions thématiques.

#### «Un mandat bénévole pour faire face à la solitude des maires.»

« Notre mission est de plus en plus difficile : contraintes budgétaires, transferts de compétences aux intercommunalités, évolution permanente du contexte législatif réglementaire, multiplication des normes, responsabilité des élus..., expliquent les deux présidents dont le mandat est bénévole. C'est pour cela, plus que jamais sans doute, que l'association des maires démontre son utilité en partageant les préoccupations quotidiennes, et en tentant de faire évoluer les pratiques, parfois trop rigoureuses de l'administration de l'Etat, et de proposer l'évolution de la législation via nos parlementaires. Quand on est élu, on est parfois seul. C'est à ce moment-là qu'il est utile de pouvoir s'appuyer sur les équipes de l'AMV.

#### «Le retour de Bollène.»

Cette AG a été aussi marquée par le retour de Bollène au sein de l'AMV. En effet, si le département compte 151 communes, l'Association des maires de Vaucluse ne dénombrait jusqu'alors que 148 membres – les villes d'Orange et de Bollène, tenues par les époux Bompard de la Ligue du Sud, et celle du Pontet, dirigée par le RN (Rassemblement national) Joris Hébrard ne souhaitant pas être membre. Cependant, la défaite de Marie-Claude Bompard dans le Haut-Vaucluse a changé la donne. « Nous avons voulu rompre cet isolement, explique Anthony Zilio, nouveau maire de Bollène et aussi président de la communauté de *communes* Rhône Lez Provence depuis 2014. Il nous a semblé qu'il y avait de bonne chose à prendre auprès de tous les élus et que nous avions tout intérêt à échanger un maximum avec nos homologues. » En contrepoint, le basculement de Morières-lès-Avignon vers le RN pourrait entraîner le départ de la commune de l'AMV même si, à ce jour, la municipalité n'a pas pris position sur le sujet.

Dirigée par Muriel Bassemon, l'AMV vient de déménager ses locaux du centre-ville d'Avignon à l'immeuble le Saphir à Sorgues. La structure propose aide et assistance à ses membres. Elle fournit également des conseils juridiques aux maires afin de faciliter leurs démarches. Elle met aussi en place

18 décembre 2025 |



Ecrit par le 18 décembre 2025

des réunions régulières sur des thèmes quotidiens aux maires (code des marchés publics, intercommunalité, TP...). Depuis 2016, elle a, entre-autre, signé une charte avec les acteurs du logement social en Vaucluse, organisé des visites de communes afin d'y aborder les problématiques spécifiques, instauré un outil de dialogue avec les représentants du monde agricole sur les questions des permis d'élevage abusif, signé une convention sur le renforcement de l'école rurale, soutenu la création d'une association des communes forestières de Vaucluse et même initié un concours de pétanque des élus.

\*Les membres du conseil d'administration de l'AMV : Michel Terrisse (maire d'Althen-des-Paluds), Siegfried Bielle (Aubignan), Michel Partage (La Bastidonne), Max Raspail (Blauvac), Anthony Zilio (Bollène), Pascal Ragot (Bonnieux), Geneviève Jean (Cabrières d'Aigues), Delphine Cresp (Cabrières d'Avignon), Christophe Reynier-Duval (Caderousse), Roger Rossin (Cairanne), Nicolas Paget (Courthézon), Guy Moureau (Entraigues-sur-la-Sorgue), Patricia Philip (Fontaine-de-Vaucluse), Louis Biscarrat (Jonquières), André Rousset (Lauris), Pierre Gonzalvez (L'Isle-sur-la-Sorgue), Gérard Borgo (Loriol-du-Comtat), Frédéric Tenon (Mondragon), Christian Gros (Monteux), Louis Driey (Piolenc), Sandrine Raymond (Saint-Pierre-de-Vassols), Laurence Chabaud-Geva (Saumane-de-Vaucluse), Gilles Vève (Saint-Didier), Thierry Thibaud (Savoillans), Julien Merle (Sérignan-du-Comtat), Jean-François Lovisolo (La Tour-d'Aigues), Christine Lanthelme (Uchaux), Jean-François Périlhou (Vaison-la-Romaine), Patrick Adrien (Valréas), Joël Bouffies (Villedieu), Frédéric Rouet (Villes-sur-Auzon), Corinne Testud-Robert (Visan) et Gilles Ripert (président de la communauté de communes du pays d'Apt Luberon - CCPAL).